

Gard : contre les violences conjugales 30 mesures dans le département



• La sous-préfète (la deuxième à partir de la gauche) a présenté les mesures pour le Gard. DR

Publié le 03/12/2019 à 10:11

La sous-préfète du Vigan, Joëlle Gras a présenté le projet dans le Gard, ce lundi 2 décembre, à Nîmes.

Le Grenelle contre les violences conjugales a accouché dans le Gard de 30 mesures. Ce lundi, la sous-préfète du Vigan, Joëlle Gras a présenté ces actions pour lutter contre les violences conjugales dans le Gard.

"Nous ne sommes pas dans des mesures magiques", a rappelé Joëlle Gras. Et un certain nombre de ces mesures sont des déclinaisons des mesures nationales. Dans le Gard puis en Occitanie, une étude pour évaluer l'interaction addictologie et violences conjugales est lancée. Pour ce faire, il a été fait appel au professeur Pascal (CHU Carêmeau de Nîmes.)

Une hausse de 9 % des violences

Pour l'année 2019, au 2 décembre, le nombre de violences conjugales révélées dans le Gard s'élève à **918**. Soit une hausse d'environ 9 % par rapport à 2018. En 2018, deux femmes étaient

mortes. Il n'y a eu aucun décès en 2019. Pour la mise en sécurité des victimes, il est prévu la création de places d'hébergements, de logements temporaires et supplémentaires. Les associations espèrent la livraison d'une douzaine de nouveaux téléphones "grave danger". Aujourd'hui, le Gard ne compte que 6 téléphones.

Des stages de responsabilisation pour les auteurs

Venue du Québec, la grille d'évaluation des dangers lancée par le Cidff du Gard (le centre d'information sur les droits des femmes et des familles) et présentée en avril est diffusée à l'ensemble des personnes de la police et des gendarmeries. Cet aide-mémoire est un outil pour les forces de l'ordre qui peuvent ainsi adapter leur réponse en fonction du risque évalué.

Inspiré d'un travail mené par les gendarmes de Roquemaure, un questionnaire unique d'évaluation sera diffusé aux 900 gendarmes du Gard, rappelle le colonel Marie-Béatrice Tonanny. Dans les commissariats, les formations au niveau de l'accueil de premier niveau seront développées. L'accent est mis enfin sur la prise en charge des auteurs de violences.

Le Gard est l'un des rares départements qui prévoit une prise en charge socio-psychologique et un logement pour les auteurs de violences. Le projet est porté par La Clède à Alès. Les premiers stages de responsabilisation sont prévus début 2020. Ces stages accueilleront des auteurs de violences faisant l'objet de mesures alternatives aux poursuites pénales ou de mesures complémentaires à une sanction, ainsi que des volontaires. Reste maintenant à obtenir le financement de toutes ces mesures.

Cathy ROCHER